



2
Jours

La tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-6

Objectifs de la formation

- Identifier les différents acteurs qui influencent la tarification des accidents du travail et les maladies professionnelles
- Analyser le compte employeur
- Anticiper les augmentations du taux de cotisation
- Collaborer avec les autres responsables pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Quelques définitions
- Les différents modes de tarification et les effectifs
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) et sa classification risques

Jour 1 - Après-midi

2. Etablir le calcul du taux AT/MP

- L'assiette de calcul du taux et population concernée
- Les majorations forfaitaires et le mode de fonctionnement de l'écrêtement
- Le rôle important du tiers responsable
- Le compte spécial



Jour 2 - Matin

3. Examiner le compte employeur

- Une vérification indispensable et profitable
- Sur le plan administratif (effectif, masse salariale, les salariés concernés par un accident du travail ou une maladie professionnelle, ...)
- Les autres contrôles (recalculer les indemnités journalières, ...)
- Comment contester son taux AT

Jour 2 - Après-midi

4. Identifier les recours possibles

- Les différents contentieux (technique, tarifaire et médical)

Pré-requis

Avoir une maîtrise de la paie

Public cible

Comptable paie

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

